

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi quatorze novembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 6/11/2024

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND (pouvoir à Julien BONNET), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N° 2024-057 Validation devis sinistre inondation

L'expert de Groupama a chiffré les dommages subis lors de l'inondation du 21 juin 2024 à la somme de 24.010,19€ TTC.

Un premier versement d'un montant de 13.851,13 € a déjà été effectué par l'assurance Groupama.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

VALIDE les dispositions suivantes :

- Les travaux de reprise de carrelage pour l'accueil de la mairie sont confiés à la SARL BOSSARD de Moncoutant sur Sèvre pour la somme de 6.788,77 €
- Les travaux de réparation de la porte d'entrée du locatif 4 rue de la Poste ainsi que le renforcement de l'escalier de la mairie sont confiés à la SARL BROSSEAU-MICKAEL de L'ABSIE pour la somme de 3.006,12 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de séance
Christelle BODIN

LARGEASSE, le 14 novembre 2024
Le Maire
Jean-Jacques GROLEAU

